

## RELEVÉ DE DÉPENSES

DU RELEVÉ DE DÉPENSES PAR LE COMITÉ DE GESTION

DU COMITÉ D'ADMINISTRATION SUPPLÉMENTAIRE

### RELEVÉ DE DÉPENSES PAR LE COMITÉ D'ADMINISTRATION SUPPLÉMENTAIRE RELEVÉ DE DÉPENSES PAR LE COMITÉ D'ADMINISTRATION SUPPLÉMENTAIRE

#### Art. 1. Préambule

Le Comité de gestion a approuvé l'adoption d'un règlement d'administration publique en vertu duquel il a autorisé le président du conseil d'administration.

Le règlement d'administration publique a été adopté par le Comité de gestion et l'adoption a été approuvée par le conseil d'administration.

Le Comité de gestion a été constitué en vertu de la loi du 15 mai 1964.

#### Art. 2. Contenu de la loi

Le Comité de gestion a été constitué en vertu de la loi du 15 mai 1964.

### RELEVÉ DE DÉPENSES PAR LE COMITÉ D'ADMINISTRATION SUPPLÉMENTAIRE RELEVÉ DE DÉPENSES PAR LE COMITÉ D'ADMINISTRATION SUPPLÉMENTAIRE

#### Art. 3. Définitions

Les dépenses de gestion sont les dépenses de gestion de la société.

**Art. 4. Définitions**  
Les dépenses de gestion sont les dépenses de gestion de la société.

**Art. 5. Définitions**  
Les dépenses de gestion sont les dépenses de gestion de la société.

**Art. 6. Définitions**  
Les dépenses de gestion sont les dépenses de gestion de la société.

**Art. 7. Définitions**  
Les dépenses de gestion sont les dépenses de gestion de la société.

**Art. 8. Définitions**  
Les dépenses de gestion sont les dépenses de gestion de la société.

**Art. 9. Définitions**  
Les dépenses de gestion sont les dépenses de gestion de la société.

**Art. 10. Définitions**  
Les dépenses de gestion sont les dépenses de gestion de la société.

**Art. 11. Définitions**  
Les dépenses de gestion sont les dépenses de gestion de la société.